

RÉSUMÉ DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

I - CONTEXTE PROFESSIONNEL

I-1 EMPLOIS CONCERNES

Le menuisier fabricant exerce des activités d'ouvrier professionnel de niveau II selon la convention collective des ouvriers du bâtiment et AP 41 après une période probatoire selon la convention collective de la fabrication de l'ameublement.

L'emploi correspond aux activités de fabrication les plus courantes dans les domaines de la menuiserie, du mobilier et de l'agencement.

I-2 DOMAINE D'INTERVENTION

Le menuisier fabricant intervient dans le cadre de la réalisation d'ouvrages et/ou produits en bois et matériaux dérivés. Il met accessoirement en œuvre des produits ou composants en alliage léger, en verre et en matériaux de synthèse entrant dans la constitution des ouvrages tels que les menuiseries, les mobiliers et les agencements.

Son lieu d'intervention privilégié est l'atelier de fabrication. Il peut être amené à installer ponctuellement sur site des mobiliers d'agencement.

En fabrication, il opère suivant un processus unitaire et/ou sériel.

I-3 SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Le secteur économique correspond aux entreprises de 2^{ème} transformation du bois qui fabriquent des ouvrages, produits, agencements et mobiliers en bois et dérivés du bois.

Les ouvrages de menuiserie-agencement et les mobiliers de production industrielle participent ensemble aux fonctions de construction, aménagement et agencement des locaux privés ou publics.

I-4 SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES EN AMONT

On trouve en amont :

- le secteur d'activités de la 1^{ère} transformation du bois, scierie et valorisation des bois massifs, fabrication de panneaux et produits dérivés du bois.
- le secteur d'activités de la construction du gros œuvre, de la charpente, et de la couverture.

I-5 TAILLE DES ENTREPRISES

Le menuisier fabricant exerce ses activités au sein d'entreprises des secteurs de la menuiserie, de l'agencement et de la production de mobiliers.

Le secteur de la menuiserie et de l'agencement, essentiellement artisanal, est constitué majoritairement d'entreprises de moins de vingt salariés. Ces entreprises artisanales représentent environ 99 % des 32000 entreprises du secteur et emploient 85% de ses 110000 actifs (Insee 2001).

Le secteur de la production de mobilier, essentiellement industriel, représente environ 17000 entreprises dont 700 de plus de vingt salariés qui à elles seules emploient 80% de l'effectif total des 107000 actifs. (IPEA 2001)

I-6 PLACE DANS L'ORGANISATION

Dans son domaine d'intervention, le menuisier fabricant est amené :

- à réaliser seul des tâches ou opérations de base,
- à intervenir avec un aide ou un autre ouvrier menuisier fabricant sur des ouvrages, produits ou systèmes pouvant nécessiter d'employer plusieurs personnes,
- à participer à des travaux complexes dans certaines spécialités dans le cadre d'une équipe dirigée par un professionnel confirmé.

Dans tous les cas, il interviendra selon les consignes et sous le contrôle d'une personne plus qualifiée.

Les activités de ce professionnel s'exercent essentiellement en atelier et parfois sur site.

Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie, mais également avec d'autres intervenants du bâtiment ou du secteur industriel de l'ameublement.

Ses préoccupations sont liées aux impératifs suivants :

- la qualité technique dans le respect des normes et des modes opératoires de fabrication de type unitaire ou sériel,
- l'utilisation rationnelle d'équipements et/ou de techniques de mise en œuvre variés de types traditionnels ou innovants,
- l'intervention dans le cadre du respect de consignes liées aux impératifs de qualité, de délais et de coûts,
- le respect des consignes de sécurité et de gestion de l'environnement,
- la participation à la valorisation de l'image de l'intervenant et de l'entreprise vis-à-vis des tiers.

II - CHAMP D'ACTIVITÉ

II-1 LES SPECIALITES PROFESSIONNELLES

Le Menuisier fabricant participe, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions :

- 1 - fabrication,
- 2 - logistique,
- 3 - mise en œuvre sur site.

Certaines de ces activités seront liées à des conditions restrictives. Les tableaux suivants précisent les matériaux, ouvrages et produits, moyens et conditions de mise en œuvre des activités.

II-2 LES MATERIAUX ET PRODUITS UTILISES

Bois	Massif
	Lamellé
	Reconstitué
	Rétifié, densifié, stabilisé
Matériaux en plaques	Contre-plaqué, latté, placage
	Panneau de particules
	Panneau de fibres
	Panneau de particules orientées
	Stratifié, mélaminé, résine
	Produits verriers
Matériaux isolants	Fibreux minéraux
	Fibreux issus de produits à base végétale
	Alvéolaires à base de produits hydrocarbonés
Matériaux barrière	Barrière d'étanchéité à l'air
	Pare-vapeur
	Résilient phonique, sous couche acoustique
Matériaux et produits de jointoiment ou calfeutrement	Mastic en cordon préformé et mastic à extruder
	Mousse à cellules ouvertes ou fermées
	Profilés métalliques et PVC...
Matériaux et produits de fixation, d'assemblage, de mobilité.	Adhésifs et colles
	Quincailleries d'assemblage et de positionnement
	Organes de mobilité, coulissage, rotation, etc.
	Éléments de réglages et de fixation
	Fixations mécaniques, vis, pointes, agrafes, etc.
Produits de préservation et de finition	Produits fongicides et insecticides
	Produits de finition, peintures, lasures, vernis, huile, cire...

II-3 LES OUVRAGES ET/OU PRODUITS REALISES

	MENUISERIE	FABRICATION			POSE	
		Fréquente	Peu fréquente	Non réalisée	Réalisée	Non réalisée
I	MENUISERIES EXTÉRIEURES					
1	OUVERTURES					
1.1	Châssis		X			X
1.2	Portes d'entrée		X			X
1.3	Portes-fenêtres		X			X
1.4	Fenêtres	X				X
1.5	Façades menuisées décoratives	X				X
2	FERMETURES					
2.1	Volets ou persiennes	X				X
2.2	Volets roulants			X		X
2.3	Portes de garages			X		X
2.4	Portails et portillons		X			X
II	MENUISERIES INTÉRIEURES					
1.1	Cloisons bois	X				X
1.2	Portes intérieures	X				X
1.3	Placards	X			X	
1.4	Habillages divers	X			X	
1.5	Parquets			X		X
1.6	Escaliers		X			X
1.7	Lambris		X			X
1.8	Habillages plafond bois		X			X
III	AGENCEMENT et MOBILIER					
1.1	Plafond bois décoratif		X			X
1.2	Comptoir, présentoir	X			X	
1.3	Mobilier meublant	X			X	
1.4	Mobiliers de collectivités	X			X	
1.5	Façade murale, habillage	X			X	
1.6	Rangement fonctionnel	X			X	

II-4 LES FONCTIONS, ACTIVITES ET TACHES DU METIER

Fonction 1	FABRICATION		
Activités	Tâches	Travail sous contrôle	Travail en Autonomie
Préparation			
	- Optimiser et tracer le débit des bois et dérivés	x	
	- Effectuer des tracés (épure, plan sur règle, mise au plan) simples	x	
	- Reporter les tracés sur les éléments et les pièces à fabriquer	x	
Usinage, façonnage			
	- Exploiter les documents de fabrication et les tracés effectués.		x
	- Préparer les outillages, montages et accessoires selon les données.		x
	- Installer, régler et mettre en sécurité les postes d'usinage		x
	- Usiner sur machines conventionnelles mono ou multi-opératrices		x
	- Usiner sur machines mono/multi-opératrices à positionnement numérisé	x	
	- Contrôler les usinages réalisés, effectuer les actions correctives		x
Assemblage, montage			
	- Plaquer et affleurer les éléments ou volumes d'agencement		x
	- Coller et monter les ouvrages et produits		x
	- Assembler et solidariser les liaisons		x
	- Ferrer, installer les organes de mobilité		x
	- Vitrer les parties claires		x
	- Équiper en quincailleries et accessoires		x
Finition, traitement			
	- Poncer et égrainer les surfaces		x
	- Appliquer un produit de traitement et/ou de finition	x	
	- Nettoyer et lustrer les surfaces finies		x
Suivi de fabrication et contrôle qualité			
	- Vérifier la conformité des éléments, produits et ouvrages réalisés		x
	- Consigner le temps passé et les problèmes rencontrés		x
	- Renseigner les documents de suivi de fabrication		x
Maintenance			
	- Effectuer la maintenance de premier niveau sur les machines		x
	- Remplacer les organes de coupe sur les machines fixes et portatives		x
	- Maintenir en état les matériels et outillages manuels ou mécaniques	x	

Fonction 2	LOGISTIQUE		
Activités	Tâches	Travail sous contrôle	Travail en Autonomie
Conditionnement, stockage, chargement			
	- Rassembler et contrôler les matériels, matériaux, produits et ouvrages		x
	- Conditionner, protéger et entreposer les bois, produits et ouvrages		x
	- Charger, décharger les matériels, outillages, matériaux, produits, etc.	x	

Fonction 3	MISE EN ŒUVRE SUR SITE		
Activités	Tâches	Travail sous contrôle	Travail en Autonomie
Installation et mise en sécurité du site de pose			
	- Mettre en sécurité son poste de travail et son environnement proche	x	
	- Préparer les matériels et outillages nécessaires à la pose des ouvrages		x
	- Approvisionner et disposer rationnellement les ouvrages à poser		x
Montage et pose de mobiliers d'agencement intérieur			
	- Préparer, adapter le produit à la situation de pose		x
	- Assembler les composants et accessoires		x
	- Régler les mises à niveau, aplomb, planimétrie		x
	- Ajuster, traîner, retoucher, modifier, etc.		x
	- Fixer, solidariser aux supports		x
	- Poser les équipements, quincailleries et accessoires		x
	- Protéger les ouvrages et/ou produits posés		x
	- Vérifier le fonctionnement et le parfait achèvement de l'ouvrage		x
Désinstallation du site de pose			
	- Nettoyer la zone de travail et ses abords		x
	- Trier et évacuer les déchets		x
	- Ranger et maintenir en état les matériels et outillages		x